

# Le Plénaltais

Bulletin municipal de Plaine-Haute

N°177  
AVRIL

# 11 juin

complexe  
Jean Courtel

*Plaine  
Haute  
en fête*

19h concerts avec:

# AVEL VRAZ LES CIMES

# Feu d'artifice

*Restauration  
sur place*

# FOUÉE A 23H

organisation : comité de jumelage de Plaine-Haute

En cas de mauvais temps: salle omnisports

# Édito

Une fois encore l'actualité internationale n'est guère réjouissante. Depuis maintenant plus d'un mois, nous sommes tous saisis d'effroi par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Face à l'agression d'un État européen souverain, nous devons marquer notre fermeté et notre solidarité. Je tiens ici à remercier tous les Plénaltais qui, selon leurs moyens, participent au soutien du peuple Ukrainien.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus forte, plus vibrante reprend peu à peu ses droits. Mais restons prudents et continuons à appliquer autant que faire se peut les gestes barrières. Je veux avoir une pensée pour tout le personnel périscolaire (et aussi enseignant) pour qui le premier trimestre de l'année a été particulièrement difficile.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année, les élus et les services communaux travaillent de concert à l'élaboration du budget primitif. L'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination

de maîtriser nos dépenses et d'augmenter nos recettes pour réaliser nos différents investissements, en témoignent les chiffres que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes.

Ne voulant pas influer sur le pouvoir d'achat des Plénaltais, déjà victime de la crise qui secoue le monde, nous n'avons pas souhaité augmenter les taux d'imposition pour cette année.

Nous avons anticipé dans notre budget les hausses prévisionnelles des différents chapitres : coût alimentaire pour la cantine dû à l'augmentation du prix des matières premières, augmentation des prix de l'énergie...

En 2022 nous poursuivrons les différents chantiers déjà commencés sans avoir recours à l'emprunt.

Vous trouverez dans les pages suivantes les principaux investissements prévus pour cette année, sachant que notre volonté demeure d'améliorer le quotidien de tous et de continuer à faire vivre notre commune.

Nous sommes toujours à votre disposition.

Votre maire, Philippe Pierre

## Sommaire

Infos communales ..... 3

Bilan de l'étude cci ..... 4-7

Conseil municipal ..... 8-10

Vie communale ..... 6-7

Vie scolaire  
et périscolaire ..... 12-14

Vie associative ..... 14-16

Infos diverses ..... 16



## Au revoir Maryvonne

Le dimanche 20 février dernier, c'est avec tristesse que les Plénaltais ont appris le décès de leur doyenne Marie-Yvonne Le Coq née Morcel. Née le 22 décembre 1923 au Pont Jacquelot dans une fratrie de 4, elle a passé toute sa vie sur sa commune natale.

Le 18/10/1941 elle épousa Hubert Le Coq. Au début des années 50, le couple crée sa boulangerie au Pont Jacquelot, Maryvonne (comme tout le monde l'appelait) avait plus particulièrement en charge la partie vente

avec notamment les tournées dans les campagnes environnantes. Le couple a eu deux fils, Yves et Yannick. 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

Comment évoquer Maryvonne sans parler de l'alambic qu'elle a géré pendant presque 7 décennies (de 1945 à 2013) distillant le cidre de plusieurs générations.

Elle était aussi passionnée par les fleurs et participait à sa façon au fleurissement de la commune, notamment en entretenant le talus communal du Pont Jacquelot.

Nous gardons d'elle le souvenir d'une personne gaie, coquette et dynamique.

Mairie de Plaine-Haute

2 route Tronc

22800 PLAINE-HAUTE

02 96 42 90 55

## Bon anniversaire Hubert

Le 02 février dernier les membres du CCAS se sont déplacés à la Ville Glâme pour célébrer l'anniversaire d'Hubert Domalain, doyen de la commune. Hubert fêtait ce jour-là son 91<sup>ème</sup> anniversaire.

Accompagné de deux de ses filles (Elisabeth et Mireille) nous avons trinqué et discuté un bon moment. Rendez-vous est pris pour l'an prochain... Encore bon anniversaire Hubert.



# Infos communales

## ● Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h15 à 12h.
- Le jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30.

## ● Permanences des élus

### Maire, M. Philippe Pierre

Le jeudi sur rendez-vous.  
Le samedi de 10h à 12h.

### Adjoints

- **M. Jean-Yves Loyer**  
Le mardi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous.
- **Mme Elisabeth Repérant**  
sur rendez-vous.
- **M. Stéphane Raoult**  
sur rendez-vous.
- **Mme Réjane Lucas**  
sur rendez-vous.
- **M. Philippe Le Coq**  
sur rendez-vous.

## ● Recensement militaire

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre 2006 ont l'obligation de se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Article L113-1 : « Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ».

## ● Permis de construire

### Demande

- Jérôme Serrano, 2 rue des Chênes, pour fermeture d'un carport 17 ter rue de la Coudre.

### Accord

- M. et Mme Royer, 22120 Saint-René, pour rénovation d'une maison route du Pont Jacquelot.

## ● Déclaration de travaux

### Demande

- Agnès Moello, 28 rue de la Coudre, pour rénovation d'une façade.
- Alexis Hellio, 4 route du Tronc, pour création d'une terrasse.
- Danielle Vaucher, 7 Impasse Porte Carfort, pour pose de deux vélux.
- Lysson Blondeau, 21 la Touche, pour pose de 3 vélux, d'une porte d'entrée et d'un grillage.

### Accord

- Pauline Fick, 20 Le Chénot, pour pose d'un portillon.

## ● Horaires déchetterie

OUVERTURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	OUVERTURE
	8h - 12h (M) 13h30 - 17h30 (AM)						
PLOUFRAGAN	●	●	●	●	●	●	
QUINTIN	●	●	●	●	●	●	●

Les déchèteries de l'Agglomération les plus proches N° Azur 0810 121 600  
L'ACCÈS DES DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION

## ● Réglementation sur les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant générer une gêne pour les voisins, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Etat Civil

### Naissance

**Le 07 mars, Sam, fils de Benjamin Butcher et de Julia Guyomard.**

Tous nos vœux au bébé et aux parents.

### Décès

**Le 14 mars, Nicole Collet, 13 rue de la Ville Martin.**

**Le 18 mars, Yves Mesléard, 7 Saint Eloi.**

Toutes nos condoléances aux familles.

## Radar pédagogique

Le radar a été installé route des Croix, du 6 novembre 2021 au 28 février 2022.

Pendant cette période, 16780 véhicules ont circulé dans les 2 sens au total.

Il indique que plus de 96 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 50 Km/h, et que la totalité des véhicules respectent la vitesse limite qui est de 80 Km/h sur cette rue.



## Espace Jeux

**Le 26 avril, salle de motricité (Maison des Loisirs rue des lfs) de 9h45 à 11h15.**

Inscription auprès de C. Riou au 02 96 79 92 23.

## Elections

Pour les élections législatives, la **date limite d'inscription** est fixée au **mercredi 4 mai 2022 en ligne** et au **vendredi 6 mai 2022 en mairie.**

**Pièces justificatives** demandées : un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie recto/verso de la pièce d'identité.

En octobre 2021 nous vous avons sollicités pour avoir votre avis sur l'évolution de notre commune. Vous avez été 218 à répondre à l'enquête, soyez-en remerciés.

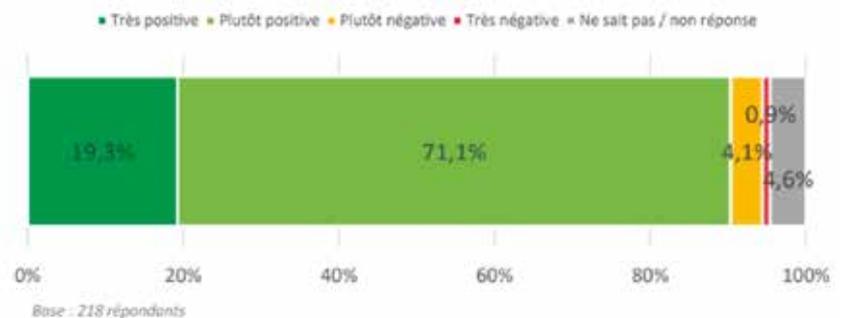
Vous trouverez ci-dessous les principaux points et le bilan établi par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie). L'intégralité de cette enquête est bien entendu consultable en mairie.

## Image de Plaine-Haute

### Quelle image avez-vous de la commune de Plaine-Haute ?

90,4% des répondants ont une image positive de la commune de Plaine-Haute avec 19,3% de "très positive".

Ainsi, avec 19,3% d'image très positive et seulement 5% d'image négative, la perception globale de la commune de Plaine-Haute est plutôt considérée comme très positive.

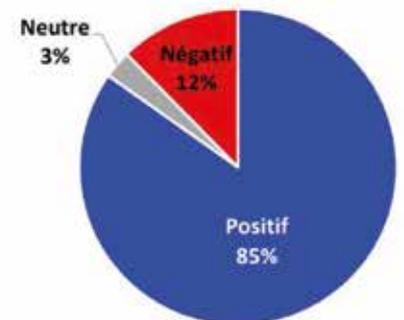


### Comment décririez-vous la commune de Plaine-Haute en 3 mots ?

183 répondants ont qualifié la commune de Plaine-Haute par des mots ou des expressions.

Avec 494 citations en globalité, ce sont ainsi en moyenne 2,7 mots par répondant qui permettent de décrire la commune.

Plus de la moitié des citations évoque des points positifs, pour la commune, et seulement 12% est négatif et 3% est neutre (ou regroupe des mots dont la signification ne permet pas une classification du terme).

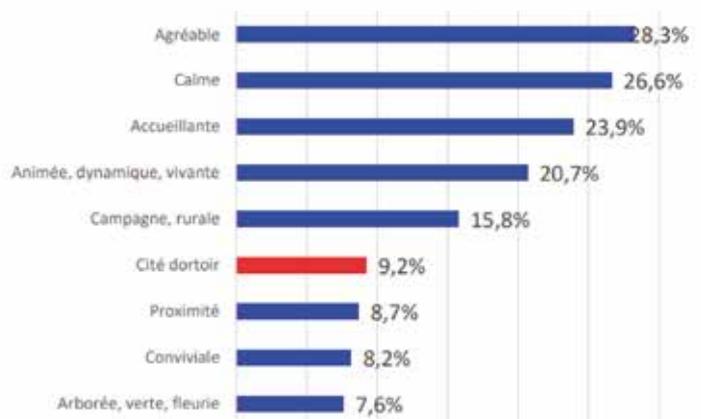


#### • Regroupement des citations par thème



#### • Regroupement des citations, classification des thèmes regroupant au moins 10 citations

La première notion qui ressort est celle de commune agréable, qui a été citée par 28,3% des répondants, calme (26,6%) et accueillante (23,9%).



# par la CCI à l'automne 2021

20,7 % des répondants considèrent Plaine-Haute comme animée, dynamique et vivante.

Parmi les citations les plus citées, seuls 2 termes ont un sens négatif comme cité-dortoir (9,2%) et manque de dynamisme (5,4%).

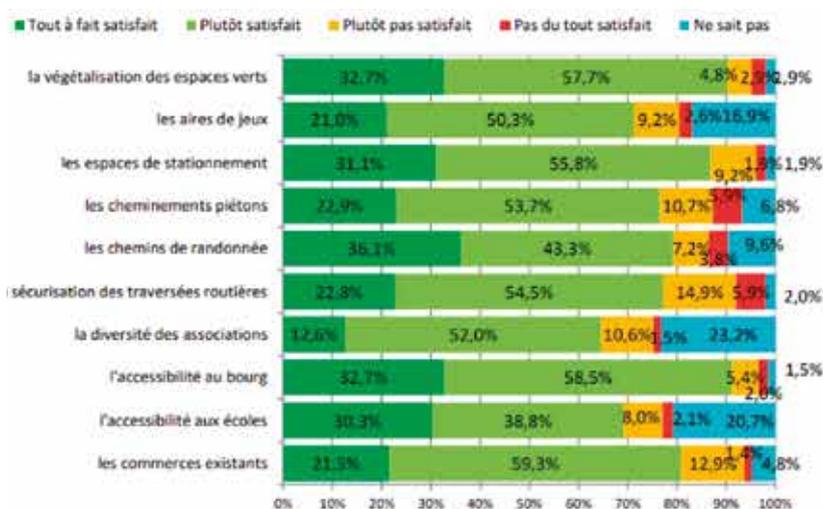
Ces résultats permettent de visualiser un niveau d'appréciation distinct suivant les critères.

En moyenne, 79% des répondants sont tout à fait ou plutôt satisfaits sur les différents critères évoqués, avec une part élevée de tout à fait satisfaits (26,4 % en moyenne).

A l'inverse, la part des insatisfaits est faible (12,3%) et seulement 8,7% ne se prononcent pas, notamment lorsqu'ils ne sont pas concernés (aires de jeux ou école lorsque l'on n'a pas d'enfant).

Globalement, les critères relatifs à la végétalisation des espaces verts, à l'accessibilité au bourg et aux espaces de stationnement apportent une très bonne satisfaction et contribuent à une image globale positive de la centralité.

D'autres critères apparaissent comme des leviers pour améliorer ou maintenir l'attractivité de la centralité avec l'amélioration des cheminements piétons et les commerces. Le taux élevé de « ne sait pas » pour la diversité des associations (23,2%) apparaît ici comme un point faible important.



## Raisons de fréquentation

### Les principales raisons de fréquentation du centre-bourg

**94 % des répondants sont des usagers du centre-bourg et 4,6 % ne fréquentent pas le bourg de Plaine-Haute.**

Il est important de noter que pour les usagers du centre-bourg, les raisons de fréquentation sont multiples. Seuls 13% des usagers n'ont cité qu'une seule raison.

La fonction de convivialité est importante et s'échelonne de 15% pour voir la famille ou les amis, à 30,7% pour les associations, le sport, les loisirs et jusqu'à près de 40% pour se balader ou pour les jeux.

Près de 3 usagers de la centralité sur 10 fréquentent le bourg pour l'école des enfants (rappel: 26,6% des répondants ont des enfants de moins de 10 ans).

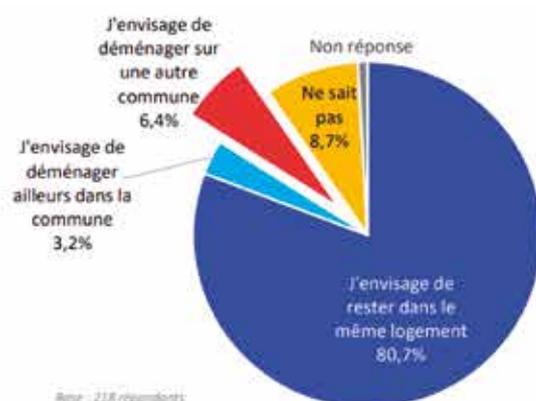


## Projet de vie

### Quel est votre projet de vie sur la commune de Plaine-Haute ?

**En moyenne, près de 8 répondants sur 10 habitant envisagent de rester sur la commune de Plaine-Haute.**

Toutefois, 6,4% envisagent de déménager sur une autre commune et 8,7% ne se prononcent pas, soit 15,1%, donc 1,5 ménage sur 10 qui pourrait partir de la commune. C'est un taux acceptable, mais néanmoins il concerne des ménages qui envisagent de construire ou devenir propriétaires, mais pas sur la commune.



Base : 238 répondants

## Bilan



## Les enjeux

1 enjeu majeur :

Maintenir le tissu de l'offre commerciale

1 objectif

Créer du flux

Plusieurs leviers

Animer la centralité

Favoriser l'accessibilité

Favoriser la synergie entre activités & équipements

## Les conditions de réussite

Les actions à mettre en place par la commune pour favoriser le développement du commerce

### Animer la centralité

- Encourager la création d'associations ou d'activités pour la jeunesse.
- Encourager la création d'événements pouvant créer du flux en centralité.

### Faciliter l'accessibilité

- Travailler les liaisons douces et piétonnes, entre les zones d'habitat et le cœur du bourg, mais aussi entre les zones d'habitat et les points d'arrêt des bus.
- Aménager un espace partagé le long de la Mairie (route du Petit Moulin).
- Installer des racks à vélo à proximité des commerces et d'autres endroits stratégiques (bibliothèque, école, salle des fêtes, aires de jeux, etc.)
- Installer une signalétique dynamique en cœur de bourg.
- Identifier l'espace de stationnement de la salle du Verger sur les panneaux.

### Favoriser la synergie entre activités & équipements

- Etudier les possibilités techniques et financières de relocalisation de la boulangerie.
- Adapter certains équipements à la nouvelle typologie de population : horaires garderie, téléconsultation médicale.
- Poursuivre et adapter le développement de l'habitat en cœur de bourg : logements adaptés pour personnes âgées, locations, terrains à bâtir.

**Cette étude très complète de la Chambre de Commerce et d'Industrie nous conforte dans notre idée que la vie de nos commerces dans notre centre-bourg est essentielle pour l'avenir de notre commune.**

**Nous allons donc, dans les mois et années à venir, nous employer à travailler plus particulièrement ce sujet. L'acquisition de biens immobiliers dans le bourg est le premier élément concret que nous allons mettre en œuvre cette année.**

**Les résultats de cette enquête nous disent également que les habitants ont une bonne image de notre commune. La conservation de nos commerces et leur accessibilité, notamment par des liaisons douces, ne pourra que contribuer au bien-vivre à Plaine-Haute.**

## Travaux en cours

Après plusieurs semaines de décalage lié aux problèmes d'approvisionnement des matériaux, puis des retards dûs au Covid, **l'agrandissement de l'atelier touche à sa fin.**

Il ne reste plus que la pose du portail, et quelques travaux de plomberie et d'électricité pour que les agents puissent profiter de leur nouvel atelier.

**Le réaménagement de l'accueil de la mairie est terminé** depuis quelques jours, avec un léger retard sur les délais annoncés au



départ. Vous allez donc pouvoir retrouver Françoise à l'accueil, mais également Nelly et Catherine dans leurs nouveaux bureaux permettant une confidentialité parfaite.

# Conseil municipal

## Séance du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 ●●●

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PIERRE, Maire.

### ● Subvention 2022 au CCAS

Au vu du résultat de fonctionnement cumulé de l'année 2021 à savoir + 2 543,78€ et du budget primitif 2022 voté le 18 mars 2022 par le conseil

d'administration, il est proposé d'allouer une subvention de 4 000€ pour équilibrer le budget 2022.

**Le conseil municipal attribue une subvention de 4 000€ au CCAS.**

### ● Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022

Le conseil municipal valide ces affectations.

	Budget Général	Budget Boulangerie	Budget activités Photovoltaïques
Résultat de fonctionnement cumulé 2021	476 829.46 €	2 599.85 €	17 171.12 €
Affectation en réserves	476 829.46 €	2 599.85 €	
Report du résultat en fonctionnement			17 171.12 €

### ● Taux d'imposition 2022

Depuis l'année dernière, suite à la loi de finance 2020, les communes perçoivent, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.

Avec la hausse des bases sur le foncier bâti, le foncier non bâti, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires d'environ 3,4%, la commune propose de ne pas modifier les taux pour 2022.

Le conseil municipal valide ces affectations.

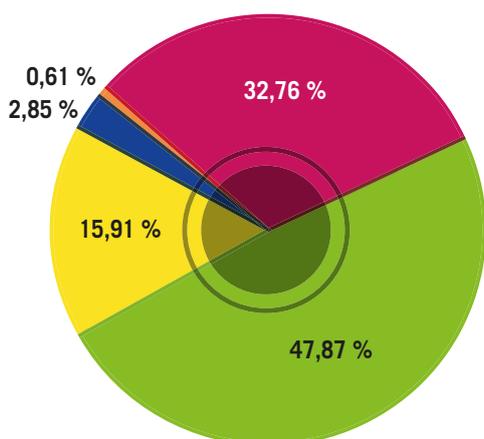
	Taux 2021	Taux 2022 proposé
Taxe foncière sur le bâti	47.55 %	47.55 %
Taxe foncière sur le non bâti	83.82 %	83.82 %

### ● Budget principal et budgets annexes : budget primitif 2022

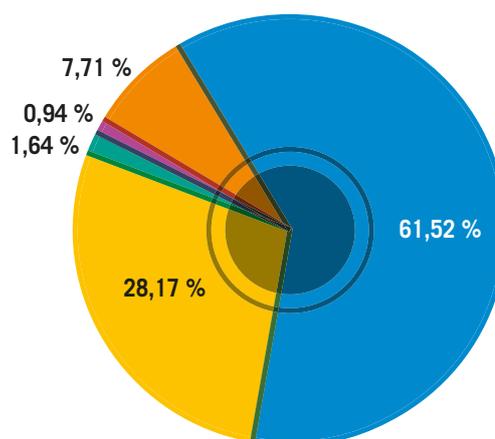
#### 1. Budget général - Fonctionnement

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 1 053 840 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 1 443 384 €



- Charges générales
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Autres charges



- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

**ÉPARGNE DISPONIBLE POUR INVESTIR : 374 744 €**

## 2. Budget général - Investissement

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS POUR 2022

#### Reste à réaliser du programme 2021 - 349 600€, dont :

- Réaménagement de l'accueil de la Mairie
- Agrandissement de l'atelier technique
- Travaux lotissement du hameau du Tertre
- Effacement des réseaux route des Noëllés

#### Nouveaux investissements :

##### Bâtiments

Acquisitions foncières et immobilières - 100 000 €  
Réaménagement de l'accueil de la Mairie - 31 200 €  
Atelier technique (Electricité, plomberie, divers équipements)  
- 9 600 €

##### Voirie - Aménagement

Aménagement sécuritaire

Rues de la Ville Martin et de la Coudre - 330 000 €  
Cheminements doux route du Petit moulin - 60 000 €  
Eclairages de la Ville Martin et des cheminements doux - 32 000 €

##### Matériels

Robots de tonte terrains de foot - 25 000 €  
Equipements informatique Mairie et Garderie - 11 000 €  
Autres équipements - 11 500 €

##### Cimetière

Caveautins - 1 500 €

##### Etudes

Création de la médiathèque/Tiers-lieu - 30 000 €  
Etude de rénovation de la salle Plénalta - 20 000 €  
Etude d'aménagement des réserves foncières - 20 000 €

**Réserve pour travaux divers - 1 052 150 €**

## 3. Budget boulangerie

La section de fonctionnement génère un résultat prévisionnel de 3 705 € (13 460 € de recettes pour 9 755 € de dépenses).

Au niveau de la section d'investissement, des travaux à hauteur de 5 000 € sont prévus (isolation du grenier et un abri extérieur).

## 4. Budget activités photovoltaïques

La section de fonctionnement génère un résultat prévisionnel de 24 292 € (38 472 € de recettes pour 14 180 € de dépenses).

Au niveau de la section d'investissement, la mise en place d'éclairage solaire est prévue à hauteur de 22 000 €.

L'excédent de ce budget ne peut être réinvesti que sur des projets liés à la production et/ou consommation d'énergie photovoltaïque.

## ● Eclairage public des rues de la Ville Martin et de la Coudre

Dans le cadre des aménagements sécuritaires des rues de la Ville Martin et de la Coudre, il est prévu de les équiper d'éclairage public.

Le projet présenté par le SDE (Syndicat départemental d'Energie) prévoit :

- 4 mâts solaires (en haut de la rue de la Ville Martin) et 11 mâts « classiques » (jusqu'à la rue du Tertre aux lièvres, dont 2 avec génie civil)

Le coût total de l'opération (majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie) est estimé comme suit :

4 mâts solaires : 18 000 € TTC avec une participation communale de 10 833,33 € - 11 mâts « classiques » : 42 700 € TTC  
avec une participation communale de 25 699,07 €

**Le conseil municipal décide de mettre 6 mâts solaires (4 en début de la rue, et 2 en fin de rue), et 9 mâts classiques et inscrit les crédits au budget général et au budget annexe activités photovoltaïques.**

## Séance du mercredi 13 avril 2022 ● ● ●

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PIERRE, Maire.

## ● Acquisition de biens soumis au droit de préemption urbain

Une déclaration d'intention d'aliéner a été enregistrée en mairie concernant deux propriétés, sises 3 route de Ste-Anne, appartenant à M. Le Coq Jean-Yves et Mme Josiane Houard, moyennant le prix de 70 000 €. Le conseil municipal ayant décidé de préempter les maisons, des renseignements complémentaires ont été demandés (visites des biens et diagnostic technique).

Considérant :

- La réserve foncière de la commune de plus de 3 ha 600 ca jouxtant au nord les 2 propriétés concernées,

- Le projet d'aménagement urbain prévu au PLU (OAP centre),
- Le projet de développement de l'activité économique et plus spécifiquement commerciale en centre bourg,
- Les conclusions de l'étude d'attractivité et du dynamisme de la centralité de Plaine-Haute réalisée par la CCI
- Le projet de développement d'un habitat adapté en cœur de bourg à proximité des commerces et services

Il est proposé au conseil municipal de préempter ces deux propriétés au prix de 70 000 €.

**Le conseil municipal décider d'acquérir, par voie de préemption, les biens ci-dessus au prix total de 70 000 €, de prendre en charge les frais d'acte, et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié.**

## ● Plan Local d'Urbanisme : Modification N°1 Avis Préalable à L'approbation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Plaine-Haute a été approuvé le 27 février 2020. La procédure de modification simplifiée n°1 a été engagée en date du 9 décembre 2021.

En matière d'approbation ou d'évolution des PLU, la procédure, qui relève de la compétence de Saint-Brieuc Armor Agglomération, ne peut être achevée qu'avec l'avis préalable du Conseil Municipal de la commune concernée. Les principales modifications concernent, en zone UB :

- La hauteur des extensions et annexes ne peut être supérieure à la hauteur de la construction à laquelle elles sont liées.
- Les constructions principales et annexes peuvent être implantées en limite ou à une distance au moins égale de 1,50 m.
- A l'exception des toitures-terrasses, les annexes seront couvertes par des ardoises naturelles, par du zinc, des tôles bac acier ou des matériaux présentant une teinte proche de l'ardoise naturelle ou du bois, ou elles seront végétalisées. Les bardages métalliques de teintes neutres sont autorisés sur l'ensemble des murs à l'exception de la tôle ondulée.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'approbation du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

## ● Eclairage public solaire d'abribus

La municipalité souhaite expérimenter l'éclairage solaire de deux abribus afin de sécuriser l'accès des enfants.

Le SDE a estimé ces travaux pour 7 800 € TTC, dont la participation communale s'élèverait à 4 694,44 €.

Le conseil municipal approuve l'opération, valide la participation communale et inscrit les dépenses au budget annexe « activités photovoltaïques ».

## ● Travaux réaménagement accueil de la mairie : avenants

Le total des avenants des travaux de réaménagement de la mairie s'élève à – 131,53 € HT.

Le montant total du marché de travaux s'élève donc, après addition des avenants, à 102 791,19 € HT.

**Le conseil municipal adopte les avenants et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les pièces nécessaires à la passation de ces avenants.**

## ● Réhabilitation du chemin rural le Saudre

Dans le cadre des travaux d'aménagements sécuritaires des rues de la Ville Martin, les véhicules seront déviés par le chemin rural du Saudre. Ce chemin nécessite des travaux proposés par Jean-Pierre Darcel (Plaine-Haute) pour 9 600 € HT.

**Le conseil municipal retient l'offre de Jean-Pierre Darcel pour 9 600 € HT**

## ● Agrandissement de l'atelier technique : travaux électriques

Dans le cadre de l'opération « agrandissement de l'atelier technique », des travaux électriques sont nécessaires dans l'extension.

Christophe Mahé (Plaine-Haute) propose un devis d'un montant de 2 613 € HT.

**Le conseil municipal retient l'offre de Christophe Mahé pour un montant de 2 613 € HT**

## ● Conseiller en prévention mutualisé : convention particulière de mise à disposition de personnel

L'autorité territoriale, employeur, doit veiller à la santé et à la sécurité de ses agents en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation. Il doit également évaluer les risques professionnels sur chaque poste de travail.

Mis à disposition par l'intermédiaire du CDG22, le conseiller en prévention exerce une mission globale d'accompagnement des autorités territoriales dans la démarche de prévention des risques professionnels.

Sa mission consiste à :

- Faire un état des lieux de la prévention et établir en collaboration avec l'autorité territoriale un plan d'action,
- Accompagner l'autorité territoriale dans ses obligations d'employeur en matière de santé et sécurité au travail,
- Apporter un appui technique régulier sur les questions de santé et sécurité au travail de ses agents,
- Faciliter la démarche de prévention au sein de la collectivité.

Il est proposé de retenir un forfait annuel de 10 demi-journées pour un montant de 1 900 € (avec option incluse : rôle d'assistant de prévention), avec une convention de mise à disposition pour 2 années.

**Le conseil municipal adopte les termes de la convention particulière de la mise à disposition de personnel : conseiller en prévention mutualisé, et autorise M. le Maire à signer cette convention.**

## ● Avancement de grade : ratios promus - promouvables

Après avoir validé l'avancement de grade d'un agent, il appartient désormais de fixer le taux permettant de déterminer à partir du nombre d'agents « promouvables », le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

**Le conseil municipal fixe le ratio promus-promouvables commun de 100% à tous les cadres d'emplois.**

## ● Adressage : création de nom de voie

Certains noms de rue étant inconnus du service national des adresses (SNA), le raccordement au réseau fibre optique des habitations présentes dans ces rues n'est pas possible. Il est proposé de dénommer la voie correspondante au complexe sportif Jean Courtel.

**Le conseil municipal valide la dénomination de la voie ci-dessus 1 Complexe sportif Jean Courtel**

## ● Salle Plénalta : convention de partenariat pour la réalisation d'études énergétiques

Le SDE22 propose aux communes d'engager une réflexion d'efficacité énergétique sur leur patrimoine et de les accompagner dans la mise en place d'une stratégie d'investissement pour la rénovation énergétique du patrimoine.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle Plénalta, il est proposé de conventionner avec le SDE22 pour réaliser un audit énergétique de la salle pour un montant de 1 800 € HT, avec un reste à charge de la commune à 720 € HT.

**Le conseil municipal valide l'étude énergétique de la salle Plénalta, approuve le coût de l'étude et autorise M. le maire à signer la convention de partenariat avec le SDE22.**

Prochain conseil municipal : 16 mai 2022

# Vie communale

## Cérémonie citoyenne

Le samedi 26 mars à 11h, M. le Maire et le conseil municipal ont reçu les jeunes Plénaltais qui viennent d'avoir 18 ans.

A cette occasion, il leur a été remis leur carte électorale ainsi qu'un livret citoyen. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## Un tracteur pour les services techniques

Hubert et Jean-Yves ont eu l'occasion d'utiliser le décompacteur que la commune a acquis en partenariat avec la commune de Plaintel.



## Retraite du facteur

Des habitants de la commune ont remercié Patrick, le facteur sur la commune depuis plusieurs années.

Un colis lui a été remis en remerciement de toutes ces années de bons et loyaux services.



Le CCAS a voté une subvention exceptionnelle de 1000 € en faveur de l'Ukraine via la Protection Civile.

## La bibliothèque ●●●

## Spectacles

### Lecture

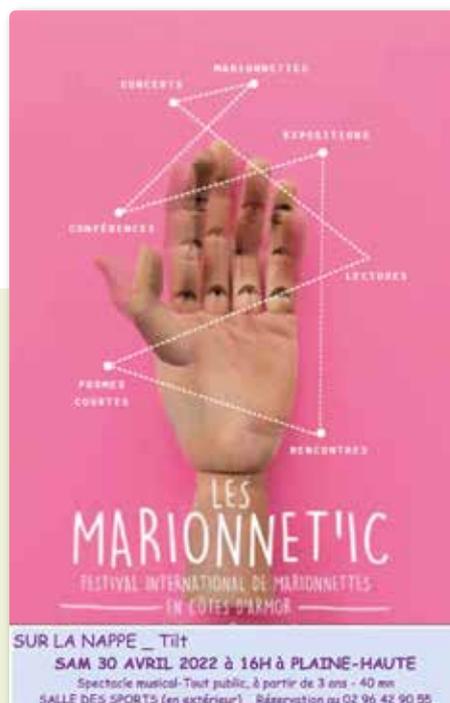
« Solak » de Caroline Hinault, le livre qui a reçu le premier prix au salon du livre de caractères de Quintin est disponible à la bibliothèque.

*Sur la presqu'île de Solak, au nord du cercle polaire arctique, trois hommes cohabitent tant bien que mal. Grizzly est un scientifique idéaliste qui effectue des observations climatologiques ; Roq et Piotr sont deux militaires au passé trouble, en charge de la surveillance du territoire et de son drapeau. Une tension s'installe lorsqu'arrive la recrue, un jeune soldat énigmatique, hélitreuillé juste avant l'hiver arctique et sa grande nuit.*

**Horaire d'ouverture :**

**les mercredis de 17h à 19h et samedis de 10h à 12h**

(inscription et prêt de livres gratuits).



# Vie scolaire

## Ecole Les Cours du Gouët ●●●

### Portes ouvertes

L'école Publique de Plaine-Haute organise une Porte Ouverte, **le samedi 7 mai 2022, de 10h à midi** à destination des nouveaux Plénaltais et/ou des parents dont les enfants nés en 2019 ne sont pas encore scolarisés. Venez nombreux nous rencontrer. L'équipe Enseignante.

### Conférence d'Yvan Bourgnon

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont eu le plaisir d'assister à la conférence d'Yvan Bourgnon. Il nous a présenté son dernier projet : le Manta, un bateau capable de dépolluer les océans des objets plastiques.



Le navigateur a ainsi pu répondre aux nombreuses questions des élèves très attentifs impliqués face au problème de la pollution marine.

### Découverte de la Capoeira

Les classes de maternelle et les GS de la classe de GS-CP ont pu découvrir la CAPOEIRA avec le concours de l'association Bamb'Arte.



### Projet « Balle aux pieds »

La classe de CE2 CM1 a participé au projet “balle aux pieds” en collaboration avec l'USEP et la fédération de foot. A cette occasion ils ont eu la joie de rencontrer James Le Mater, capitaine du stade briochin. Un moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous.



### Remerciements

L'association des “Jeunes de Plaine-Haute” a fait un don à l'Amicale Laïque de l'école publique, qui a permis d'acheter un kit complet de “Kin-Ball”.

Merci aux jeunes de Plaine-Haute.



# Ecole Sainte-Anne ●●●

## Séjour à la neige

Les élèves de CM1-CM2, accompagnés de Laurence Monmarché, enseignante, d'Aurélié Hameon, maman d'une élève et d'Oriane Le Pladec, étudiante, ont participé à une classe de neige du 30 janvier au 4 février. Destination Cauterets dans les Pyrénées où les élèves et les accompagnateurs étaient hébergés au domaine de Pyrène.

Au programme, visite de la ville, découverte de la fabrication de berlingots, visite de La maison du Parc National, randonnée raquettes, fabrication d'un igloo et bien sûr ski alpin.



## Carnaval

Mardi 1<sup>er</sup> mars, l'école Sainte-Anne s'est parée de mille couleurs. A l'occasion du mardi gras, les enfants et les enseignantes se sont déguisés pour donner un air de fête à cette journée. Princesses, super héros et animaux en tout genre se sont retrouvés autour d'activités sur le thème du carnaval et ont pu apprécier de délicieuses crêpes au goûter.



## Opération Cartouches

Nouvelle réunion avec Nadège Le Dourneuf, la directrice, ce lundi 14 mars pour les éco-délégués de l'école Sainte-Anne. Suite à cette réunion, ils décident de mettre en place une opération cartouches à destination des familles et amis de l'école. Ils ont expliqué à leurs camarades que l'objectif était de récolter les cartouches d'imprimantes qui seront ensuite triées et revalorisées par l'entreprise LVL. En plus de l'action écologique que représente cette opération, elle est aussi une action de solidarité car l'entreprise reverse une partie des bénéfices à l'association « Enfance et partage ».

Les éco-délégués ont donc mis une boîte à disposition des élèves sous le préau de l'école où ils pourront y déposer les cartouches au fur et à mesure de leur récolte.

## Sortie musicale

Vendredi matin, les élèves de CE1-CM1-CM2 se sont rendus à Ploufragan où ils ont été accueillis par des musiciens intervenants de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Ils ont été alors plongés dans un univers sonore: "*Le laboratoire anachronique et déjanté*". Ils ont pu manipuler des instruments peu conventionnels mais aussi un looper et un pad et ont créé des univers sonores atypiques. Une belle expérience déjantée.



## Semaine du jardinage à l'école

A l'occasion de la semaine du jardinage à l'école, les élèves de la classe maternelle ont mis de la couleur à l'école. Les enfants ont pu participer à différents ateliers: productions artistiques collectives et individuelles, plantation de bulbes et de fleurs en jardinières, plantation de fraisiers.

Cette semaine de jardinage s'inscrit dans le projet d'année de la classe « Les petits jardiniers ».

# Centre de loisirs et garderie ●●●

## Carnaval

Les enfants ont défilé dans les rues de Plaine-Haute le mercredi 2 mars.



## La Saint Patrick

Grand jeu de la Saint Patrick au centre de loisirs.

## Décoration du bourg

Des fleurs ont été réalisées par les enfants de l'accueil périscolaire.



# Vie associative

## Amicale Laïque

Un grand merci de la part de nos enfants. Le rougail-saucisses organisé par l'amicale laïque de l'école publique a rencontré un grand succès avec la vente de 324 repas adulte et 61 repas enfant.

Merci aussi pour votre participation à l'opération des gâteaux Bijou, 684 boîtes ont été vendues !



On se retrouve très vite, le 26 juin, pour la kermesse de l'école avec le spectacle des enfants et de nombreuses activités.

**DIMANCHE 26 Juin**

**KERMESSE DE L'ÉCOLE DES COURS DU GOÛT PLAINÉ-HAUTE**

Spectacle des enfants à 11h00

Dès 13h30, pêche à la ligne, jeux des enveloppes, maquillage, château gonflable, tirs au but, etc...

Concours de boules, de palets, jeux parent/enfants

Buvette, barbes à papa, crêpes, bonbons, ...

Tirage de la tombola à 17h00

Repas sur place sous barnum ou à emporter  
Melon  
Poulet mariné / frites  
Fromage - Eclaire chocolat  
Miel et chocolat - Enfants 4,00€

**Ouvert à tous**

## Les Randonneurs des Chaos

Jeudi 23 mars, au matin, Etienne TANO ET Marcel LE COQ ont retroussé leurs manches afin de remettre en état le chemin de la Buterne.

Des pierres ont été rajoutées et une tranchée a été créée pour permettre à l'eau d'une source de s'écouler.



## Apel et Dgec

Les associations de l'école Sainte-Anne se sont réunies pour préparer les manifestations à venir.



- Le dimanche 8 mai, 22<sup>ème</sup> vide-grenier en intérieur (salle des sports) et en extérieur. Réservation sur [resapuces.fr](http://resapuces.fr) (code manifestation : 2525) ou au 06 76 97 48 51 HR.

**PLAINE-HAUTE**  
**8 Mai**  
Salle Omnisports

**BROCANTE**  
**VIDE-GRENIER**  
de 9h00 à 18h00

Renseignements et inscriptions :  
[www.resapuces.fr](http://www.resapuces.fr) 2525 ou 06 76 97 48 51  
Organisation : Ecole Ste Anne PLAINE HAUTE

Ecole *le* **Sainte Anne**  
PLAINE-HAUTE

# Retrouvailles

Le samedi 4 juin 2022

Fil de la journée : **20/20**

14h Expo photo à l'école	18h Apéritif à la salle des sports	20h Repas sur réservation	22h Soirée concert
--------------------------	------------------------------------	---------------------------	--------------------

Pour les réservations, renvoyer le coupon ci-joint avec chèque à l'ordre de l'OGEC Ecole Sainte Anne avant le 15 mai 2022.  
Adresse: OGEC Ecole Sainte Anne, 4 impasse porte Carlat, 22000 Plaine-Haute.  
Email: [retrouvailles@ogec.sainte-anne.org](mailto:retrouvailles@ogec.sainte-anne.org)  
Tél: 01 67 48 02 40

- Le samedi 4 Juin, Retrouvailles de l'école : 16h Expo photos - 18h Apéritif - 20h Repas sur réservation à la salle des sports (menu adulte : 20€ - menu enfant jusqu'à 12 ans : 12€), 22h Soirée concert.

Renseignements et réservation : 0683239700, Blanchard Stéphane 0689593150, Le Blanc Anthony - 0767480240, Tél. associations ou par mail : [retrouvailles@ogec.sainte-anne.org](mailto:retrouvailles@ogec.sainte-anne.org)

- Le Dimanche 3 juillet, Kermesse de l'école. Tous espèrent une fin d'année pleine de réussite pour ce beau programme.

## AS Plaine-Haute

Plus de 500 couscous ont été vendus par l'ASP le samedi 12 mars.



## Viet tài chi



## Les Tréteaux Plénaltais

Les spectateurs ont répondu présents, les 18, 19 et 20 mars pour les représentations de la nouvelle pièce interprétée par les Tréteaux Plénaltais.

L'auteur, M. Frédéric Meneboode, dont la pièce était jouée pour la première fois, était présent le vendredi soir, et est reparti satisfait de cette prestation. L'ensemble des bénéfices seront reversés à une association qui vient en aide aux Ukrainiens.



L'Association Viêt Tài Chi et Arts Internes Plénaltaise se porte bien, tout comme ses onze adhérent(e)s qui progressent à chaque séance un peu plus, dans un esprit convivial.

La pandémie, avec son cortège de contraintes nécessaires (port du masque, passe sanitaire...), n'a pas entamé notre enthousiasme et c'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons le mercredi matin à la salle Plénalta, de 10h à 11h15. Avant fin juin, nous espérons pouvoir organiser une journée portes ouvertes dont la date et le lieu restent à définir. D'ici là, si le cœur vous en dit, nous vous invitons à venir nous rencontrer ou mieux à faire vos premiers pas sur le tatami...

Information : <https://www.vtclinehaute.fr/> ou 06.04.19.44.75

# Infos diverses

## Jumelage Corbenay - Plaine-Haute

Espérons que M. Gabriel Hammam, nouveau maire de Corbenay, pourra venir visiter notre commune lors du prochain week-end de l'Ascension.

N'oubliez pas de noter dans vos calendriers la date du 11 juin, pour la soirée « Plaine-Haute en fête ».



## Médailles d'honneur du travail

### Médaille d'or

- Mme Elisabeth Le Moy  
5 Impasse du Douer

### Médaille d'argent

- Mr Nicolas Collet  
13 rue de la Ville Martin

### Médaille Vermeil

- Mme Brigitte Gicquel  
5 Impasse de la Ville  
Ruinée
- Mme Françoise Le Nay  
20 la Cassière Blaye

Monsieur le Maire et la municipalité les félicitent pour l'obtention de leur médaille d'Honneur du travail.

MARDI 1<sup>er</sup> MAI 2022

## Sortie printanière dans les chaos du Gouet

- Randonnée à cheval
- Randonnée pédestre

Départs à 9h30 des Prétoquis (St-Julien)

Vers midi, pot d'accueil offert  
suivi d'un pique-nique

SAINT-BRIEUC ARMOR  
**Agglo**

**HABITAT**  
**AIDES FINANCIÈRES · 2022**

PUBLI-REDACTIONNEL

### Vous avez un projet habitat ? Saint-Brieuc Armor Agglomération vous accompagne.

L'Espace Info Habitat (EIH) : c'est l'entrée unique pour vos questions relatives au logement (adaption, accession à la propriété, construction, rénovation) ou pour tout besoin d'informations juridiques ou fiscales, aides financières, recherche d'un logement social... puisque l'EIH regroupe Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

**NOUVEAU**  
**Guide des aides habitat 2022**  
Consultez le guide des aides sur [infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr)  
Vous y retrouverez les dispositifs et les conditions d'éligibilité.

→ **Prenez rendez-vous à l'Espace Info Habitat**  
Réponse personnalisée sur rendez-vous au 02 96 77 30 70.  
Une question ? Besoin d'en savoir plus sur ces aides ? Contactez l'EIH. L'Espace Info Habitat est un **service public neutre et gratuit** de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui accompagne les ménages dans leurs projets et démarches habitat : **adapter, acheter, rénover, construire, louer...**

→ **Où rendez-vous dans les pôles de proximité**  
A vos agendas, **planning des permanences sur [infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr)**  
Des **permanences** sont organisées près de chez vous. Prenez rendez-vous au 02 96 77 30 70 pour échanger avec les conseillers

- **Quintin** | La Ville Neuve, Saint-Brandan
- **Plœuc-L'Hermitage** | 11 A rue de l'Église, Plœuc-sur-Lié
- **Binic-Étables-Sur-Mer** | 22, rue Pasteur, Étables-sur-Mer

**EIH : 5 rue du 71e RI à Saint-Brieuc**  
Ouvert du **lundi au vendredi 9h à 12h et 13h45 à 17h30**, sauf le mardi matin (fermeture de l'accueil).  
[infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr) - **02 96 77 30 70**

Actualité avec **France Rénov'**  
le service public pour mieux rénover son habitat

En 2022, l'EIH est **labellisé France Rénov'**. Il s'agit du nouveau dispositif d'état pour l'accompagnement des projets de rénovation de l'habitat.

**En chiffres**

En 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération investit et vous accompagne dans vos projets habitat. Pour 565 rénovations de logements privés un budget de 1,5 millions d'euros est dédié à la rénovation de logement privés.

La terre, la mer, l'avenir en commun  
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

**SAINT BRIEUC ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

### Avis aux jardiniers !!!!

Particulier vend plants de légumes (tomates, courgettes, potimarrons, potirons, concombres, cornichons) au prix de 0.50 euros le plant.

Nous vendons également des fleurs (anthémis, géraniums à feuillage décoratifs) au prix de 5 euros le pot de 2 litres.

Vous pouvez me joindre à partir de 18h au 06 28 46 35 02

Nicolas

Vente de plants

**Plantes**

**Légumes**

Les beaux jours arrivent bientôt et avec eux, la reprise du jardinage.  
N'hésitez pas à proposer à votre famille et vos amis !